

Mairie de Rullac Saint-Cirq

100 Place de la Mairie

12120 RULLAC ST-CIRQ

mairie@rullacsaintcirq.fr

## **Compte-rendu de la Réunion du Conseil Municipal**

### **Réunion : Réunion du Conseil Municipal du 27/03/2025 à 20 h 30**

**Présents : ALMAYRAC – RILLIOT – COUDERC – VAYSSETTE – BRIANE – COUVENHES S. – FABREGUES – GRIMAL- COUVENHES F.**

**Absents et excusés : ASTORG - GAUBERT**

---

#### **Sujets discutés :**

Lors de cette réunion, plusieurs sujets cruciaux ont été abordés, visant à orienter les décisions stratégiques pour l'année à venir. Les points clés incluent le vote du Compte de Gestion (CFU) 2024, l'affectation des excédents, les taux d'imposition pour 2025, et le vote du budget primitif 2025. Des délibérations importantes ont également été prises concernant les statuts du SMELS et les projets d'infrastructure.

---

#### **Décisions clés :**

##### **1. Vote du Compte de Gestion (CFU) 2024 :**

- Le Conseil a approuvé le CFU 2024 avec un excédent de fonctionnement de 25 674,23 €. Cet excédent reflète une gestion rigoureuse et efficace des ressources financières de la commune.
- Il reste à réaliser un montant de 61 752 €, ce qui permettra de financer des projets futurs et de maintenir la stabilité financière de la commune.

##### **2. Affectation des excédents :**

- L'excédent de fonctionnement de 25 674,23 € et l'excédent d'investissement de 28 839,43 € ont été affectés de manière stratégique pour soutenir les initiatives de développement local et les projets d'infrastructure.

##### **3. Vote des taux d'imposition pour 2025 :**

- Les taux d'imposition pour 2025 ont été fixés comme suit :
  - Taxe d'habitation : 7,15 %
  - Taxe foncière bâtie : 26,48 %
  - Taxe foncière non-bâtie : 37,45 %
  -

**4. Vote du budget primitif 2025 :**

- La section de fonctionnement s'équilibre à 338 505 €, garantissant ainsi la continuité des services publics essentiels.
- La section d'investissement s'équilibre à 205 764,43 €, incluant des programmes d'investissement tels que l'aménagement de hameaux, la rénovation des chemins ruraux, l'achat de terrain, les joints et le couronnement des murs du cimetière de St-Cirq et l'installation de panneaux photovoltaïques pour l'auto-consommation.

**5. Délibérations sur le SMELS :**

- Approbation de la révision des statuts du SMELS.
- Approbation de l'extension du périmètre du SMELS aux communes de Viala du Tarn, Verrières, Curan et Saint-Laurent de Lévezou

**6. Approbation des statuts d'Aveyron Ingénierie :**

- Les statuts d'Aveyron Ingénierie ont été approuvés,

**7. Présentation de la pré-étude projet photovoltaïque :**

- Une pré-étude sur un projet photovoltaïque a été présentée, soulignant les avantages environnementaux et économiques potentiels pour la commune

**8. Projet Voirie 2025 :**

- L'entreprise GUIPAL a été retenu pour les travaux de voirie inter-communale Les projets de voirie 2025 ont été discutés, incluant des améliorations des infrastructures routières à La SERRE.
-